



AGRISUD INTERNATIONAL

Janvier 2017

# Projet APROFIL - RD Congo

Agriculture Durable et Professionnalisation des Filières Agricoles  
dans le MAYOMBE Territoires de Lukula et Tshela  
Province du Kongo Central



## Capitalisation Améliorer les élevages avicoles



Coopération RD Congo -  
Union Européenne



Partenaires techniques

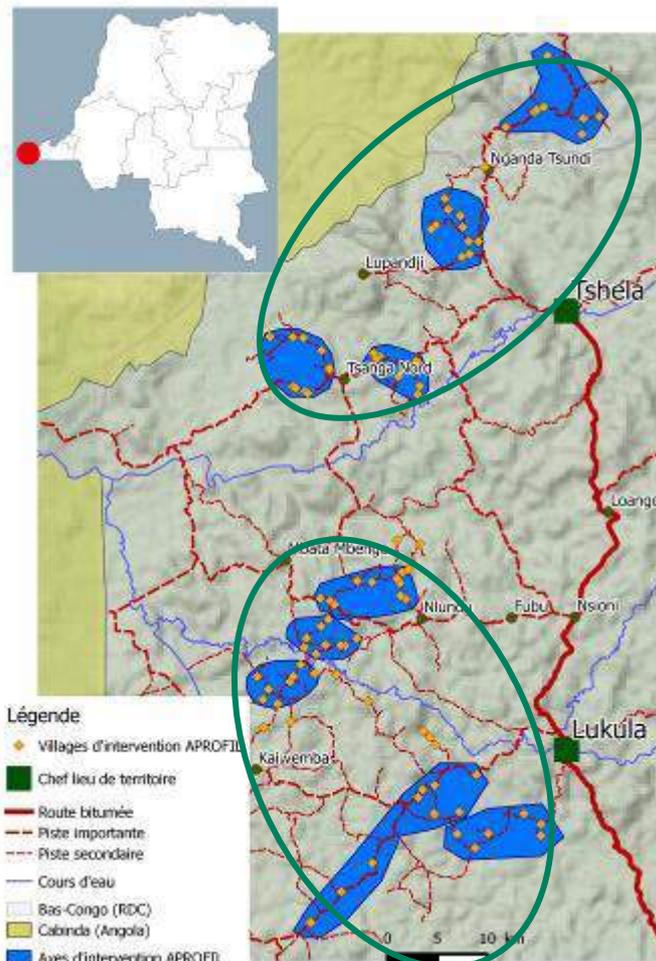
## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET



### OBJECTIFS

- ☑ Contribuer à la **lutte contre la pauvreté** dans les zones rurales autour de Lukula et Tshela, plus particulièrement dans les bassins de production de Kakongo, Tsundi Sud, Nganda Tsundi et Nzobeluzi.
- ☑ Améliorer la **sécurité alimentaire des populations** de la zone d'intervention et de **l'approvisionnement de Boma, Matadi et Kinshasa** en produits alimentaires.
- ☑ **Augmenter durablement la production agricole** (polyculture vivrière, café et petit élevage) et **renforcer les filières** de commercialisation, dans un souci de **meilleure gestion environnementale** des espaces productifs.

### LOCALISATION



Territoire de Tshela,  
secteurs de Nzobe Luzi  
et Nganda Tsundi

Territoires de Lukula,  
secteurs de Kakongo  
et Tsundi Sud





Production vivrière



Production maraîchère



Caféculture



Aviculture



Extraction huile de palme



Amélioration des voies

## DONNÉES CLÉS

PROJET	APROFIL
Durée	52 mois (Août 2012 à janvier 2017)
Coût	2447466 €
Financements	Union Européenne, Agrisud International, Fondation Caritas France
Partenaires	Centre Régional d'Appui et de Formation pour le Développement « CRAFOD », Café Africa International, Etc Terra
Bénéficiaires	2 200 exploitations agricoles familiales  Les familles rurales et urbaines de Lukula, Tshela, Boma, Matadi et Kinshasa et les opérateurs économiques locaux, nationaux et internationaux (filière café)

## PRINCIPALES ACTIVITES

### Sécurisation, diversification et renforcement des activités de la production agricole

- ⇒ Identification et sélection des 2.200 familles agricoles
- ⇒ Adaptation des techniques et des systèmes de production (polyculture et maraîchage)
- ⇒ Adaptation des techniques et systèmes d'élevage
- ⇒ Formation professionnelle
- ⇒ Appuis directs aux productions agricoles et élevages
- ⇒ Suivi et conseils en agriculture et élevage et suivi nutritionnel

### Facilitation de la collecte et de la commercialisation des produits agricoles vers les grands centres de consommation

- ⇒ Caractérisation des circuits commerciaux des produits vivriers
- ⇒ Réalisation d'infrastructures facilitant la commercialisation
- ⇒ Appui à l'organisation professionnelle
- ⇒ Mise en place d'un Système d'Information sur les filières et les Marchés (SIM)

### Relance et professionnalisation de la filière café « Petit Kwilu »

- ⇒ État des lieux et proposition d'action
- ⇒ Restauration de la capacité de production des exploitations agricoles familiales (formation et appui-conseil)
- ⇒ Appui directs aux exploitants et à la structuration de la filière en coopérative

### Promouvoir une gestion responsable des agrosystèmes

- ⇒ Réalisation d'un état des lieux et d'études sur les effets et l'impact environnemental des activités agricoles dans le Mayombe
- ⇒ Promotion des systèmes et des pratiques conformes aux agropaysages



## DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DES ATELIERS AVICOLES

Dans le cadre du projet APROFIL, le petit élevage a été promu dans l'objectif d'augmenter durablement et de diversifier la production agricole dans un souci de meilleure gestion environnementale des espaces productifs.

À ce titre, l'élevage avicole a été soutenu. En effet, bien que répandue, l'activité est souvent peu maîtrisée : animaux en divagation, race locale peu productive, mortalité importante liée aux maladies.

Deux axes d'intervention ont été mis en place : l'introduction de sujets de race améliorée et la diffusion de nouvelles pratiques.

### RÉSULTATS

**14 poulaillers communautaires** mis en place dans 14 villages  
**20 ménages** en moyenne impliqués dans la gestion de chaque poulailler communautaire  
**219 éleveurs individuels** renforcés

## DÉMARCHE

### Préalables

Au démarrage des projets, une présentation de la démarche, des composantes et des activités est réalisée dans les villages.

Après recensement des éleveurs et caractérisation rapide des activités, les villages d'intérêt sont ciblés (en fonction du nombre de villageois concernés par l'activité avicole et du nombre de sujets). Un diagnostic individuel approfondi des élevages est alors réalisé et une situation de référence établie.

Cette première identification est réalisée par l'adjoint au chef de projet, les Responsables de zones et les animateurs qui ont une bonne connaissance de la zone.

### 1. Présentation de la démarche aux villages identifiés

Avec l'accord du chef de village, une réunion d'explication est organisée avec les villageois. Cette étape est importante pour valider l'approche communautaire proposée et identifier les atouts et contraintes locales. Au cours de cette réunion, les points suivants sont abordés :

#### Les objectifs du poulailler communautaire

- production de sujets de race améliorée pour la redistribution aux membres du poulailler et la vente aux autres villageois
- lieu d'apprentissage et d'application des techniques d'élevage.

#### Les modalités de collaboration entre l'équipe du projet et les éleveurs

- Participation collective souhaitée pour atteindre les objectifs

#### L'importance de l'union et de l'organisation

- responsabilité individuelle et collective essentielle pour assurer la réussite de l'activité.

### À NOTER :

Plusieurs villages peuvent être identifiés, mais seuls les villages présentant une bonne cohésion sociale et désireux de s'impliquer dans la mise en place d'un poulailler communautaire sont retenus.

La réunion doit comprendre un temps d'échanges avec les villageois pour répondre aux premières interrogations.

### À PRENDRE EN COMPTE :

- La phase de recensement doit permettre de bien cibler les villages et groupes d'individus pour la mise en place des poulaillers communautaires et d'orienter les stratégies communautaires et individuelles à mettre en place par la suite.

## ÉLÉMENTS CLÉS

Pour valider l'intervention dans un village, il est nécessaire de vérifier :

- ☑ la volonté d'un groupe de villageois (au minimum 10 ménages) à s'inscrire dans la démarche proposée ;
- ☑ la disponibilité d'un terrain sur lequel mettre en place le poulailler et celle de matériaux pour la construction (Cf. Fiche «Construction d'un poulailler ») ;
- ☑ les accords définis pour l'acquisition du terrain sur lequel sera installé le poulailler.

Par la suite, pour les appuis individuels il est nécessaire que les personnes appuyées :

- ☑ Ont l'expérience de l'aviculture ;
- ☑ Acceptent d'assister aux formations ;
- ☑ Construisent leurs propres poulailler.



Membres d'un poulailler communautaire à ??.

## 2. Organisation du groupe de villageois volontaires

Après la réunion d'information, les villageois intéressés disposent d'un temps pour s'organiser, notamment à travers :

- l'élection d'un comité de 5 personnes (1 président, 1 vice président, 1 secrétaire, 1 trésorier et 1 chargé de suivi) ;
- l'élaboration d'un règlement pour régir le fonctionnement du poulailler.

**A noter :** C'est aux villageois de prévenir l'animateur du projet une fois le comité élu et le règlement élaboré (généralement 1 à 2 semaines après la première réunion).

### A PRENDRE EN COMPTE

- ☑ Un contrat de collaboration est signé entre le projet et les éleveurs afin de déterminer les engagements de chaque partie.

Le projet doit : assurer les formations ; apporter les géniteurs, le petit matériel, les aliments pour une année, la semence de maïs et de niébé et les soins vétérinaires ; assurer un suivi-conseil pendant toute la durée du projet.

Les éleveurs sont chargés : d'assister à toutes les formations ; de construire les poulaillers (communautaire et individuel) en mobilisant les matériaux locaux et répondant aux normes précisées par l'animateur du projet ; de distribuer ou vendre les sujets issus des poulaillers communautaires.

## 3. Formation pour la conduite de l'élevage avicole

Six modules de formation sont dispensés.

- ☑ **Module 1 :** Accueil des sujets
- ☑ **Module 2 :** Amélioration de l'élevage avicole traditionnel
- ☑ **Module 3 :** Construction et aménagement d'un poulailler
- ☑ **Module 4 :** Hygiène et santé animale.
- ☑ **Module 5 :** Alimentation des sujets.
- ☑ **Module 6 :** Vaccination

**A noter :** De manière générale, l'ensemble des formations est dispensé durant 12 mois. En dehors des séances théoriques et pratiques, des suivis sont réalisés pour ajuster au besoin les applications.

### A PRENDRE EN COMPTE

- ☑ Le programme de formation doit être calé sur les activités réalisées dans le poulailler communautaire afin de pouvoir appliquer directement les savoirs transmis.
- ☑ Les formations doivent tenir compte des niveaux d'alphabétisation des éleveurs. Les animateurs doivent s'adapter, ils peuvent employer un vocabulaire simple et multiplier les supports visuels afin de faciliter la transmission des messages.

## 4. Construction des poulaillers communautaires et individuels

Une partie de la première formation sur la construction est réalisée sur le terrain pour valider avec les membres du « poulailler communautaire » le choix de l'emplacement et les dimensions du bâtiment et de l'enclos. Dans le cas d'un bâtiment existant, les modifications à apporter sont identifiées.



Réhabilitation d'un bâtiment



Un éleveur devant son poulailler

Les membres du comité se réunissent ensuite pour définir le programme de construction (répartition des tâches, durée...) sous la supervision du chargé de suivi du comité. Les travaux sont suivis par l'animateur terrain qui apporte des compléments de formation ou des ajustements en cas de besoin.

Les constructions prennent 3 à 4 mois, les réhabilitations environ 1 mois.

Une fois le poulailler communautaire construit, chaque membre doit construire un poulailler adapté à la taille de son cheptel et en suivant les normes techniques précisées lors de la formation. C'est ce poulailler individuel qui accueillera par la suite les sujets de race améliorée issus des poulaillers communautaires.

**A noter :** La construction est à la charge des membres du poulailler communautaire ; le projet n'apporte que les portes et les fenêtres à la fin de la construction.

#### A PRENDRE EN COMPTE

- ☑ La définition d'un programme de travail, d'un mode d'organisation au niveau des villageois et le suivi par l'animateur sont nécessaires au bon avancement des travaux de construction et au respect des délais.
- ☑ L'emplacement du poulailler communautaire doit être validé par le chef de village et les villageois afin d'éviter les contestations futures concernant la propriété du bâtiment et de l'enclos. Le projet doit inciter les éleveurs à bien définir les clauses de l'accord pour la mise à disposition du foncier et le devenir du poulailler communautaire.
- ☑ La période pour la construction du poulailler doit tenir compte des activités champêtres des villageois.



Coq et poules appuyés



Individus hybrides

#### 5. Appui au démarrage de la conduite de l'élevage

Cette étape est réalisée à travers 3 activités : les formations, les appuis et le suivi de l'organisation du poulailler communautaire.

Les appuis réalisés pour le démarrage des poulaillers communautaires sont :

- ☐ Des sujets de race améliorée ► lots de 13 poules de race Loman brown et 4 coqs (lots différents pour chaque poulailler communautaire en fonction du nombre d'éleveurs impliqués) ;
- ☐ De l'aliments concentrés pour une période de 12 mois ;
- ☐ Des vitamines et des produits vétérinaires (antibiotiques, vermifuges...)\* ;
- ☐ Du petit équipement ► abreuvoirs, mangeoires, plateaux et bacs pour le transport des œufs.

\* à n'utiliser dans un premier temps que sous la supervision de l'animateur.

#### 6. Suivi de l'activité du poulailler communautaire

Le suivi de l'activité au sein du poulailler porte sur :

1. le nettoyage du poulailler ;
2. l'alimentation des sujets ;
3. la santé des sujets ;
4. le ramassage des œufs pour la vente ou pour la couvaison naturelle ;
5. les éclosions et la conduite de l'élevage des poussins.

Chaque groupe décide de ses propres règles d'organisation. Généralement, un planning hebdomadaire est établi avec une responsabilité individuelle ou groupée journalière et un système de remplacement en cas d'empêchement.



Ramassage des œufs

#### A PRENDRE EN COMPTE

- ☑ Le suivi de l'organisation et de la réalisation des tâches après les formations doit être rigoureux afin de transférer efficacement les gestes professionnels et d'éviter les mauvaises applications. Par exemple, les animateurs doivent porter une attention particulière au nettoyage des abreuvoirs et au remplacement de l'eau (les éleveurs trouvent souvent cette tâche contraignante).
- ☑ Les règlements sont rarement écrits (entente orale) et peuvent laisser place à différentes interprétations. L'équipe du projet doit veiller à la clarté des règlements en aidant les éleveurs dans l'établissement des règles et de la gestion du poulailler (planning de travail, rapport oral quotidien auprès du président du comité...).

### 7. Production de poussins et distribution

*Rappel : le poulailler communautaire a pour vocation de produire des sujets qui sont par la suite distribués aux membres pour améliorer leurs ateliers d'élevage individuels.*

Après l'éclosion, les poussins sont gardés quelques semaines dans le poulailler communautaire, puis ils sont distribués progressivement aux membres du poulailler communautaire.

Les non-membres peuvent également acheter des œufs fécondés au poulailler communautaire.



Poussinière

#### A PRENDRE EN COMPTE

- ☑ Un système de contrôle du ramassage des œufs doit être mis en place afin d'éviter les fraudes.
- ☑ Les recettes de la vente des œufs reviennent aux membres du poulailler et elles sont mobilisées en fonction des besoins.
- ☑ Avant la réception des poussins, chaque éleveur doit avoir fabriqué l'aliment nécessaire pour la bonne croissance des poussins dans son poulailler individuel.

### 8. Clôture du poulailler communautaire et suivi des élevages individuels

Une fois l'ensemble des éleveurs dotés en poussins, les membres décident de continuer ou d'arrêter les activités du poulailler communautaire.

Si les éleveurs décident de fermer le poulailler communautaire, les sujets sont mis à la vente et l'argent perçu est utilisé pour acheter des semences qui seront redistribuées auprès des membres. Ces semences ont pour vocation d'être cultivées afin de pouvoir produire par la suite des aliments pour les sujets.

A partir de ce moment, le suivi de l'activité devient individuel et les animateurs sont chargés de vérifier si les techniques diffusées ont bien été intégrées par les éleveurs.

**A noter :** Le suivi individuel commence dès la construction des poulaillers individuels. Au cours du suivi individuel, des formations complémentaires peuvent être dispensées afin de pallier les faiblesses des éleveurs.



Coq local

## A PRENDRE EN COMPTE

L'aliment local, fabriqué à base de maïs, niébé et manioc ne répond pas en totalité aux besoins nutritifs des sujets ce qui complique l'élevage en claustration. De ce fait, la semi-claustration a été proposée par le projet comme méthode d'élevage.

Les règles préconisées par le projet concernant la semi-claustration sont :

- ☑ Nourrir et abreuver les sujets chaque matin au poulailler ;
- ☑ Laisser les sujets en divagation autour du poulailler en fin de journée pour qu'ils puissent compléter eux-mêmes leur alimentation mais en limitant le nombre d'heure d'exposition aux prédateurs éventuels ;
- ☑ Rentrer tous les sujets dans le poulailler le soir pour prévenir les risques de prédateurs, de vols ou de pertes ;
- ☑ Contrôler les sujets chaque matin et chaque soir (nombre et état physique).

## SOMMAIRE

### Aviculture

- ⇒ Construction d'un poulailler
- ⇒ Alimentation des volailles
- ⇒ Hygiène et santé animale
- ⇒ Lutte contre la pseudo peste aviaire



Coqs et poules de race européenne introduits dans le milieu

### Contenus types d'une fiche :

- \* Éléments de contexte
- \* Description de la mise en œuvre
- \* Éléments d'analyse
- \* Illustrations

Projet APROFIL - RD Congo  
Agriculture et PVO (amélioration des filières agricoles dans le Magasin)

### CONSTRUCTION D'UN POULLAILLER

L'élevage avicole en claustration est quasi-inexistant dans les villages : les animaux sont le plus souvent en divagation ce qui cause de nombreuses pertes. Afin d'améliorer l'omnipotence/l'activité d'élevage avicole au niveau des exploitants familiaux, le projet APROFIL a soutenu des ménages dans la construction et l'aménagement de poulaillers adaptés.

**RÉSULTATS**  
217 éleveurs formés à la construction d'un poulailler

**OBJECTIFS**

- ☑ Créer un environnement favorable à la gestion de l'élevage avicole : (protection des sujets contre les vols, les intempéries, la prédation, les accidents et maladies)
- ☑ Faciliter la surveillance des animaux
- ☑ Maîtriser la production (santé, alimentation, reproduction)

**DÉMARCHE**

**1. Conditions de mise en œuvre et Choix de l'emplacement des poulaillers :**  
Préalablement, les membres des poulaillers communautaires doivent :

- ☐ Disposer d'un terrain pour la construction ;
- ☐ Disposer des matériaux pour la construction (piquets, briques, lianes, chaumes, plants pour haies-vives) ;

Le projet offre les bénéfices en mangeoires et abreuvoirs.

L'emplacement choisi pour le poulailler doit respecter les critères suivants :

- ☐ Être à proximité de l'habitat pour faciliter l'accès et la surveillance ;
- ☐ Être aéré et non inondable ;
- ☐ Être à proximité d'arbres pour faciliter l'ombrage (on peut planter des arbres à croissance rapide comme le Maniégé ou le Spondias Lutea).

**2. Choix des matériaux pour la construction :**  
Les matériaux disponibles localement sont privilégiés car leur mobilisation est facile à faible coût : bambous, feuilles de palmiers, Raphia vinifera, briques en terre, strick, paille, bois, etc.

**À NOTER**

- Éviter les périodes de forte mobilisation des villageois dans les champs pour le lancement des travaux.
- Vérifier la disponibilité des matériaux de construction.
- Assurer un suivi-conseil à toutes les étapes de la construction pour limiter les erreurs et corriger entrainant du temps et des coûts supplémentaires.
- Déterminer une échéance pour les constructions afin de faciliter de suivi et d'éviter que les travaux ne prennent trop de temps.

Aviculture

- ⇒ Référent des fiches « Améliorer les élevages avicoles » : **Kaddy BIKAWA BIAMFUNDU**, Chef de zone.
- ⇒ Contributeurs : **Paul BIZIBANDOKI**, Chef de projet ; **Zephy MATA BANTALA**, Adjoint au chef de projet ; **Clément VIALADE**, Assistant technico-économique ; **Clotilde NKOKO NZOLABI** Responsable du suivi économique et des filières et **Israël NSIMBA NDONGALA**, Chefs de zone.



## CONSTRUCTION D'UN POULAILLER

*L'élevage Avicole en claustration est quasi-inexistant dans les villages : les animaux sont le plus souvent en divagation ce qui cause de nombres pertes ; Afin d'améliorer l'activité d'élevage avicole au niveau des exploitants familiales, le projet APROFIL a soutenue des ménages dans la construction et aménagement de poulaillers adaptés.*

### RÉSULTATS

217 éleveurs formés à la construction d'un poulailler



Membres du poulailler communautaire de Kindongo



Poulailler communautaire de Kiphata

### OBJECTIFS

- ☑ Créer un environnement favorable à la gestion de l'élevage avicole : (protection des sujets contre les vols , les intempéries , la prédation , les accidents et maladies.)
- ☑ Faciliter la surveillance des animaux
- ☑ Maitriser la production (santé, alimentation, reproduction)

### DÉMARCHE

#### 1. Conditions de mise en œuvre et Choix de l'emplacement des poulaillers :

Préalablement, les membres des poulaillers communautaires doivent :

- ☐ Disposer d'un terrain pour la construction ;
- ☐ Disposer des matériaux pour la construction (piquets, briques, lianes, chaumes, plants pour haies-vives) ;

Le projet dote les bénéficiaires en mangeoires et abreuvoirs.

L'emplacement choisit pour le poulailler doit respecter les critères suivantes :

- ☐ Être à proximité de l'habitat pour faciliter l'accès et la surveillance ;
- ☐ Être aéré et non inondable ;
- ☐ Être à proximité d'arbres pour faciliter l'ombrage (on peut planter des arbres à croissance rapide comme le Maringá ou le Spondias Lutea).

#### 2. Choix des matériaux pour la construction :

Les matériaux disponibles localement sont privilégiés car leur mobilisation est facile à faible coût : bambous, feuilles de palmiers, Raphia vinifera, briques en terre, sticks, paille, bois, etc.

#### À NOTER

Éviter les périodes de forte mobilisation des villageois dans les champs pour le lancement des travaux.

Vérifier la disponibilité des matériaux de construction.

Assurer un suivi-conseil à toutes les étapes de la construction pour limiter les erreurs à corriger entraînant du temps et des coût supplémentaires.

Déterminer une échéance pour les construction afin de faciliter de suivi et d'éviter que les travaux ne prennent trop de temps.

## DIMENSIONS STANDARDS

**Élevage familiale** (20 à 50 sujets) :

☐ 4,5 m<sup>2</sup> ; enclos 15 m<sup>2</sup>.

**Poulailler communautaire** (100 sujets) :

☐ 20 m<sup>2</sup> ; enclos 150 m<sup>2</sup>.



Éleveur devant son poulailler en bambou



Mangeoire en bambou



Perchoir

### 3. Construction de l'abri et de l'enclos :

Le poulailler doit être orienté :

- ☐ Est-ouest pour limiter l'entrée du soleil
- ☐ En fonction du vent dominant pour limiter l'humidité et l'activité microbienne

Les dimensions doivent correspondre au nombre des sujets pour assurer des conditions sanitaires favorables à l'intérieur du poulailler et faciliter le travail. La règle est en générale de 5 sujets par m<sup>2</sup>.

Comme pour tout bâtiment d'élevage, l'aération est importante. Les éleveurs doivent laisser des espaces pour la circulation de l'air dans les murs

Sur un terrain en pente, il est nécessaire de prévoir de canaliser l'eau pour empêcher les écoulements dans les bâtiments

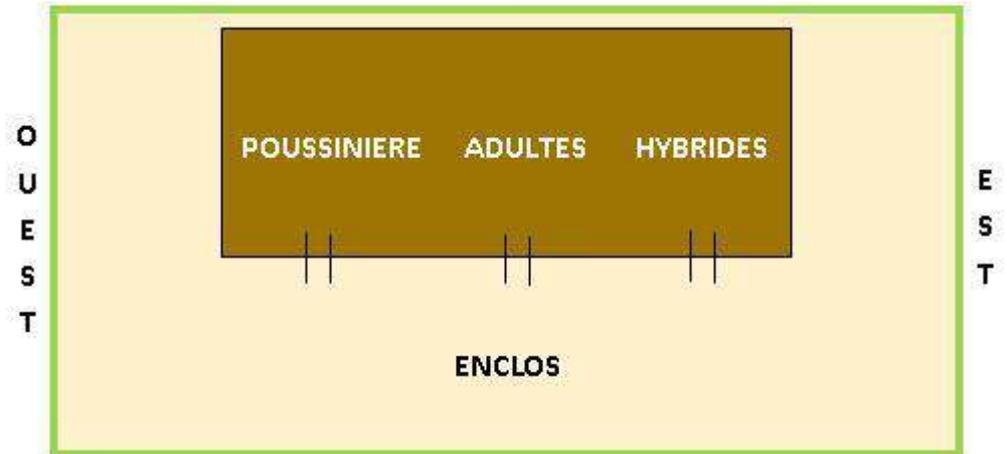


Schéma type d'un poulailler communautaire

### 5. L'équipement :

Les poulaillers doivent être équipés des éléments suivants :

1. Mangeoire pour préserver les aliments des souillures ;
2. Abreuvoir (en plastique ou en bambou) pour distribuer l'eau propre en veillant à la mise en place d'un dispositif empêchant les sujets de se percher sur l'abreuvoir ;
3. Pondeur pour assurer de bonnes conditions de ponte à positionner dans un recoin sombre ;
4. Perchoir que les sujets se perchent pour un confort en phase de repos.

### 6. Mise en place de la litière :

Le sol du poulailler doit être recouvert d'une litière bien sèche de 10 cm d'épaisseur. Elle peut être constituée de copeaux, feuilles mortes ou bagasses (résidu fibreux de canne à sucre).

Cela permet d'éviter le balayage quotidien du poulailler et produit un fertilisant naturel pour les cultures.



## ALIMENTATION DES VOLAILLES

*L'alimentation influe sur le gain de poids des sujets, et sur la ponte (en quantité et en qualité). Afin de garantir une bonne alimentation, les ménages ont été formés à la fabrication d'aliments à base de produits locaux (maïs, soya, niébé et manioc) et aux règles de distribution de cet aliment.*

### RÉSULTATS

100 éleveurs formés à la fabrication d'aliment local

### OBJECTIFS

- Préparation des aliments à la base des produits locaux.
- Élaborer des rations alimentaires répondant aux besoins des sujets.
- Améliorer la distribution des aliments.

### PRÉALABLE

Le besoin alimentaire des sujets et fonction de l'âge : 1,5 kg par mois en moyenne pour les sujets 0 à 18 semaine ; 3,5 kg par mois pour les sujets de plus 18 semaines .

Dans les villages, les petits élevages sont généralement constituer de sujets à des stades de croissance différent. La moyenne de 3 kg par sujet a été proposé comme base de calcul des besoins mensuels.

Les produits locaux ont été utilisées : le soja ou le niébé (apports en protéines et lipides ) et le maïs et manioc (apports en glucides ).

### DÉMARCHE

#### 1. Préparation des Ingrédients :

Pour fabriquer l'aliment, l'éleveur doit disposer du matériels suivant :

- Ustensiles : marmite, mortier, pilon, tamis, balance, poêle.
- Conditionnement : sacs en toile tissé.

#### Pour le soja ou le niébé

1. Battre les gousses de soja ou de niébé pour obtenir des graines.
2. Torrifier les graines (pour désactiver les éléments antinutritionnels). Mettre les graines au feu dans une marmite.
3. Tourner continuellement jusqu'a ce que les graines deviennent cassantes et sentent le biscuit (comme des arachides grillées).
4. Mettre les graines dans le mortier et piler .
5. Tamiser et peser.

#### Pour le maïs

1. S'assurer que les épis soient bien secs.
2. Égrainer les épis.
3. Piler.
4. Tamiser et peser.

#### Pour le manioc

1. Laver les racines de manioc et les couper en petits morceaux.
2. Mettre à sécher 4 à 5 jours au soleil.
3. Piler.
4. Tamiser et peser.



Pilage des grains dans le mortier



Mélange des grains



Ajout d'huile de palme au mélange de grains

## 2. Réalisation du mélange :

Ajouter de l'huile de palme aux miettes du mélange pour atténuer la pulvéulence. Sur une aire de mélange ou sur un sac en toile tissé, faire se succéder les couches de manioc, maïs et de soja ou niébé par tranches de 5 couches de chaque.

## 3. Conditionnement et Stockage

Mettre le mélange dans des sacs en toile tissé. Stocker dans un endroit sec (en hauteur pour éviter les attaques de rats).

Conserver pendant 2 mois.

### À NOTER

La fabrication d'aliment de qualité en quantité est la principale contrainte des éleveurs (broyage difficile, manque de matière première, etc.). La semi-claustration permet ainsi aux sujets de compléter et de diversifier leur ration journalière sans alourdir le travail des éleveurs.



Ration d'aliment pour les poussins

## 4. Ration alimentaire

Une ration est la quantité d'aliments distribuée quotidiennement à un sujet.

Elle doit contenir tous éléments nécessaire à croissance et au développement de l'animal :

1. Les glucides présents dans les céréales (maïs, sorgho), les racines et les tubercules (manioc, patates douces).
2. Les protéines présents dans les graines de légumineuses (soja, niébé, arachide, pois cajan) et dans les graines et les feuilles de Maringá.
3. Les lipides présents dans les graisses et les huiles (huiles de palme, graines oléagineuses).
4. Les vitamines (nécessaires à l'équilibre physiologique et à l'assimilation des autres nutriments) présentes dans les feuilles vertes comestibles (Maringá) et dans les fruits (papayes, mangues, etc.).
5. Les minéraux (pour le squelette et l'assimilation des aliments) présents dans la poudre calcaire, la poudre d'os, les coquillages, les déchets de poisson.

## 5. Distribution de l'aliment

La distribution se fait généralement le matin et en quantité suffisante selon le stade de croissance :

- ☒ Distribuer 15 grammes par sujet par jour dès la première semaine ;
- ☒ Augmenter la quantité de 5 grammes/jour chaque semaine jusqu'à la 22<sup>ème</sup> semaine puis stabiliser l'apport à 120gr/sujet/jour jusqu'à la réforme ;
- ☒ Distribuer l'aliment dans des mangeoires (en bambou ou en tôle) pour éviter le gaspillage ou les souillures ;
- ☒ Veiller à la disponibilité permanente d'une eau de bonne qualité.

## 6. Changements d'aliment

Le passage d'un aliment à l'autre doit se faire progressivement pour éviter de stresser les animaux.

Il se fera progressivement en 7 jours selon le rythme ci-dessous.

Jour 1 — Jour 2 : 75 % (Aliment ancien) / 25 % (Aliment nouvel)

Jour 3 — Jour 4 : 50 % (Aliment ancien) / 50% (Aliment nouvel)

Jour 5 — Jour 6 : 25 % (Aliment ancien) / 75% (Aliment nouvel)

Jour 7 : 0 % (Aliment ancien) /100 % (Aliment nouvel)



Distribution de l'aliment local

## HYGIÈNE ET SANTÉ ANIMALE



*Dans les gestion des petits ateliers de volaille, la bonne santé animale joue un rôle déterminant. Le passage de la divagation à la semi-claustration nécessite de former les éleveurs aux règles de base de la prévention des risques sanitaires ainsi qu'à leur traitement.*

### RÉSULTATS

126 éleveurs formés en hygiène et santé animale

### OBJECTIFS

- ☑ Entretien du bon état sanitaire des sujets
- ☑ Limiter les risques de maladies parasitaires et diarrhéiques
- ☑ Limiter les pertes des sujets et les pertes économiques liées aux maladies (retard de croissance, chute de ponte, faible taux d'éclosion, mauvaise qualité de viande)
- ☑ Appliquer les mesures de prophylaxie sanitaire et médicale en respectant les méthodes d'élevage.

### PRINCIPALES RÈGLES DE SANTÉ

Des mesures préventives simples sont à promouvoir dans tous les ateliers :



Densité de 5 sujets/m<sup>2</sup>/ reproducteurs

**Taille du cheptel par poulailler** ☐ Densité conseillée : 5 sujets / m<sup>2</sup> / poules reproducteurs

**Nettoyage** ☐ Nettoyage quotidien des abreuvoirs et des mangeoires  
☐ Remplacement de la litière tous les 2 ou 3 mois  
☐ Remplacement de la litière si elle est humide (risque de coccidiose)



Dispositif anti souillures sur les abreuvoirs

**Alimentation** ☐ Eau renouvelée quotidiennement  
☐ Dispositif sur les abreuvoirs empêchant les sujets de s'y percher  
☐ Alimentation quotidienne selon la croissance des sujets

**MALADIES****SYMPTÔMES****MESURES**

New Castle  
(Pseudo peste  
aviaire PPA )

Dyspnée  
(difficulté respira-  
toire) paralysie,  
tremblement,  
diarrhée, arrêt de  
ponte ou œufs  
anormaux

**Préventives** : vaccination buvable ou  
occulo-nasale (vaccin I-2)

Maladie de  
Gumboro

Inappétence  
(manque d'appé-  
tit), abattement,  
paralysie, trem-  
blement et perte  
de poids.

**Préventives** : vaccination buvable  
(flacon diluer dans 1 à 5 litres d'eau)  
1er semaine et rappel avant entrée en  
ponte à 18ème semaines d'âge.  
**Curative** : Sucre: 2gr /litre d'eau bois-  
son pendant 4 jours ; Diaziprim  
(poudre soluble pour éviter les compli-  
cation bactériennes).

Variole aviaire

Conjonctivite,  
jetage  
(éternuement),  
dysphagie  
(difficulté à ava-  
ler) et dyspnée  
(respiration irrég-  
ulière) avec  
coûte sur la crête  
les barbillons

**Préventives** : Vaccin en flacon 1000  
doses avec le diluant et le vaccinos-  
tyle : 1er dose à 2 semaine et rappel  
avant l'entrée en ponte à 18ème se-  
maine d'âge.  
**Curatives** : Sol phénol : 0,5 à 1 cc/  
sujet en sous cutanée au niveau du  
coup, répéter le traitement 8 jours  
après le 1er.

Histomonase  
(histomonase  
gallinarum)

Diarrhée bru-  
nâtre

**Curatives** : Diaziprim pendant 5 jours  
(250 gr dans 1,5 litres d'eau de bois-  
son).

Verminose  
(ascaridiase et  
capillaire spp)

Inappétence diar-  
rhée, ralentisse-  
ment de la crois-  
sance , chute de  
ponte ou œufs  
mal formés

**Préventives** : Evamisol : 0,5 gr/ litre  
d'eau le 1er jour, répéter après 45 à  
60 jours.  
**Curatives** : cf. mesure préventive +  
vitamine 0,5 gr à 1gr/litre d'eau pen-  
dant 3 jours.

Maladies ca-  
rentielles  
(carence en  
vitamine D ,en  
calcium, phos-  
phore et  
autres vita-  
mines)

Déviaton des  
pattes, chute des  
plumes, retard de  
croissance

**Préventives** : Ration alimentaire équi-  
librée.  
**Curatives** : Complément minéral vita-  
mine en cas de dépistage : sel 2 gr/  
litre d'eau pendant 2 jours

Coccidiose  
(Coccidiose de  
genre Eme-  
ria avium )

Diarrhée rouge,  
chute de ponte,  
inappétence et  
amaigrissement

**Préventives** : Anticoccidien dans la  
ration  
**Curatives** : Emprolium : 1 gr /litre  
pendant 3jours



## LUTTE CONTRE LA PSEUDO PESTE AVIAIRE

*Dans les petits ateliers Avicole du Mayombe, les pertes dues à la pseudo peste Aviaire (PPA) sont récurrentes et peuvent décimer les cheptels. Un des enjeux pour les éleveurs est donc la maîtrise de la vaccination préventive contre la PPA.*

### OBJECTIFS

- ☑ Prévenir l'apparition de la maladie et limiter les pertes
- ☑ Limiter les pertes économiques

### DÉMARCHE

#### 1. Matériels nécessaires :

- ☐ Vaccins et compte goutte
- ☐ Diluant ou eau de source
- ☐ Bac à glace et accumulateurs

#### 2. Maintien de la chaîne de froid

Le maintien de la chaîne de froid est essentiel pour garantir la réussite de la vaccination. Les vaccins doivent être conservés au froid.

Le traitement est accessible financièrement (environ 6 dollars 200 doses).

#### 3. Diagnostic de la pseudo peste aviaire :

Les symptômes suivant sont à observer :

- ☐ Difficulté respiratoire,
- ☐ Paralysie,
- ☐ Tremblement,
- ☐ Diarrhée,
- ☐ Arrêt de ponte ou œufs anormaux.

#### 4. Modalités de vaccination :

Vaccination ocularo-Nasale (1-2 thermo tolérant pour les sujets de tout âge).

En ocularo-nasale, chercher un goutteur et calculer la quantité diluant nécessaire pour 200 gouttes (qui représentent 200 doses pour 200 sujets).

Dans le cadre du projet : utilisation du produit « shaldix» (traitement ) anti -- inflammatoires des yeux et diluer le vaccin de 1 flacon de 10 cc utilisation de goutteurs à usage unique ).

### RÉSULTATS

6 campagnes de  
vaccination réalisés  
11 100 ménages  
bénéficiaires



Formation à la vaccination lors  
de la 1<sup>ère</sup> campagne



Vaccinateur villageois



Ce fascicule - réalisé dans le cadre du Projet Agriculture Durable et Professionnalisation des Filières Agricoles dans le MAYOMBE Territoires de Lukula et Tshela - a vocation à présenter les savoirs et savoir-faire issus des activités menées et d'en tirer les principales leçons au profit des actions futures.

Il fait partie d'un ensemble de documents de capitalisation :

- ⇒ Améliorer la production agricole dans une démarche agroenvironnementale
- ⇒ Améliorer la production végétale vivrière et maraîchère
- ⇒ Améliorer les ateliers d'élevage avicole
- ⇒ Améliorer la production et la transformation du café « petit Kwilu »

**Réalisation :** Kaddy Bikawa, Chef de zone & Clément Vialade, Assistant technico-économique

**Appui à la réalisation :** Direction des Opérations Agrisud.

**Fonds photographique :** Équipes Agrisud.